

DÉCRYPTAGE

Placer 100.000 euros : les obligations vous protègent-elles encore d'un choc boursier ?

Les obligations constituent souvent un bloc de sécurité dans un portefeuille diversifié. Pourtant, les incertitudes politiques et les déficits publics, notamment en France, pourraient freiner leur dynamique. Comment arbitrer vos placements ? Réponses d'experts.



Les obligations, longtemps délaissées, retrouvent une place centrale dans les portefeuilles grâce à des rendements attractifs. (Photo John Angelillo/UPI Photo via Newscom/Sipa)

Par **Sandra Bouillard**

Publié le 16 sept. 2025 à 11:43



Votre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Les particuliers les avaient presque oubliées : les obligations ont, pendant la période des taux bas, été considérées comme des produits réservés aux investisseurs institutionnels pour gérer la trésorerie. Mais depuis deux ans, le paysage obligataire a changé. Les

rendements servis aujourd'hui par certaines obligations en font une brique essentielle d'un portefeuille équilibré. **Les incertitudes politiques inquiètent cependant.** Dans ce contexte, faut-il toujours acheter des obligations pour protéger son patrimoine ?

Tout d'abord, il convient de rappeler que la période des taux négatifs s'est éloignée. Selon les indices Morningstar au 8 septembre, depuis le 1^{er} janvier, un fonds de crédit « corporate » rapporte en moyenne 2,55 %. Pour les fonds plus risqués comportant des obligations moins bien notées, dites « **high yield** », le rendement total, coupons et valeur du titre, atteint même les 4,14 % sur la même période.

Taux courts ou longs ?

Pour comprendre ce qu'il se passe du côté de votre portefeuille obligataire, il faut tout d'abord s'intéresser à la différence entre les taux courts et les taux longs. L'inflation ayant reflué, les taux directeurs des banques centrales baissent progressivement. Pour un investisseur, l'impact est positif : « il s'agit d'un moteur de performance supplémentaire. Cela peut sembler contre-intuitif dans un contexte de baisse des taux, mais les performances augmentent », explique Nour Bendimered, directeur des investissements au sein du family office IVesta. En effet, quand les rendements des obligations nouvellement émises baissent, les prix des plus anciennes, assorties de coupons plus rémunérateurs, s'apprécient.

Les marchés estiment aujourd'hui à 50 % la possibilité pour la Banque centrale européenne de baisser encore une fois les taux directeurs d'ici à la fin de l'année, ce qui permettrait aux fonds adossés à des taux courts de se valoriser encore, comme les fonds datés par exemple ou les **obligations de crédit high yield**, dont la maturité est souvent située entre trois et quatre ans.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Comment choisir ses fonds obligataires dans un contexte instable ?**
- **DECRYPTAGE - IA, défense, informatique quantique... des investissements de pointe avec les ETF**

Logiquement, on pourrait **s'attendre à une détente générale**. Or c'est l'inverse qui se produit sur la partie longue des courbes : à dix ans, et plus encore à trente ans, les rendements continuent de grimper en réaction à l'instabilité politique et à la crainte

d'une dérive budgétaire. Pour les investisseurs positionnés sur des fonds avec de la dette souveraine à duration longue, la valeur des obligations baisse. Dans ce cas, le statut de valeur refuge de ces fonds, pourtant de très bonne qualité, a pu être remis en question.

Dépréciation du dollar



L'actu pour votre Patrimoine

Immobilier, impôts, placements... Chaque vendredi, l'essentiel pour bien gérer votre argent : inscrivez-vous en un clic !

Recevoir la newsletter gratuitement

Un phénomène d'autant plus vrai pour les produits obligataires libellés en dollar. Si auparavant « les épargnants pouvaient aussi miser sur une hausse du dollar et bénéficier du change comme d'un moteur de performance », ce n'est plus le cas aujourd'hui, souligne Aymeric Guedy, gérant spécialisé dans les taux en euro chez Carmignac.

Selon les indices Morningstar, les fonds « US high yield » sont en performance négative de 5,86 % brute depuis le début de l'année, quand les obligations corporates de bonne qualité perdent 5,7 %. La dépréciation de plus de 15 % du dollar depuis l'élection de Donald Trump, fait chuter les rendements des produits de taux indexés dans la monnaie américaine.

LIRE AUSSI :

- **DECRYPTAGE - Produits structurés ou fonds obligataires datés, le meilleur match du moment ?**

Au regard du coût de la protection de change, de l'ordre de 2 % environ, se « hedger » n'en vaut aujourd'hui pas la peine sur des obligations de bonne qualité. Frais de gestion déduits, l'épargnant serait en négatif sur un fonds uniquement américain.

En résumé, la classe d'actifs obligataires n'est pas dénuée de risques même si elle joue un rôle utile de diversification et peut servir d'amortisseur en cas de turbulences sur les marchés actions. Les conseils d'un professionnel du secteur, conseiller bancaire ou en gestion de patrimoine s'avèrent donc plus que jamais précieux pour les particuliers.

« Nous préférons aujourd'hui les obligations de bonne qualité, sauf exception pour

certaines émissions que nous jugeons solides dans le haut rendement », note Aymeric Guedy.

Les durations courtes et libellées en euros sont aussi parmi les recommandations de cet expert, sauf certaines exceptions américaines logées dans des fonds diversifiés. Pour les plus frileux, les fonds datés peuvent encore délivrer des rendements de l'ordre de 4 ou 5 %, avec une échéance souvent fixée à 2030. Enfin, pour les plus averses aux frais, des [ETF obligataires existent](#), avec cependant des performances contrastées au regard des taux de défaut, qui peuvent être plus importants que pour des fonds de gestion active.

Sandra Bouillard

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

Epargne

Bourses

Taux d'intérêts